



PROVINCE DE QUÉBEC

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES

CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DES PATRIOTES

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 14 avril 2026, à 16 h 15.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

- Gilles Verret, directeur du centre
- Mélanie Arseneault, représentante du personnel professionnel
- Brigitte Bourbeau, représentante du personnel enseignant
- Diarga Fall, représentant du personnel enseignant
- Karine Higgins, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques
- Adam Majouli, représentant des élèves (Absent)
- Caroline Marcil, représentante du personnel enseignant
- Jade Messier, représentante des groupes communautaires et socioéconomiques
- Manon Picard, représentante du personnel de soutien (Absente)

OUVERTURE DE LA SÉANCE À 16 h 17

1. MOT DU DIRECTEUR

Gala des Prix Inspiration

Gilles Verret rappelle que le *Gala des Prix Inspiration* aura lieu le jeudi, 16 avril 2026. Il mentionne qu'il est encore possible de s'inscrire et que des places pour y assister sont toujours disponibles. Il est également précisé que le CÉAP est en nomination dans la catégorie *Leadership*, pour les cours dirigés.

Le choix de cette catégorie s'explique par le caractère unique du projet et par l'implication du personnel, bien que d'autres catégories auraient également pu être envisagées.

Ajouts de personnel

Gilles Verret annonce l'arrivée dans l'équipe de :

- **Brigitte Péloquin**, directrice adjointe, présentement affectée au point de services de Beloeil;
- **Marc-André Blais**, gestionnaire administratif, en relais de Nathalie Bélanger qui prendra sa retraite en juillet de cette année;
- **Véronique Gohier**, conseillère pédagogique en français, francisation et intégration sociale.

De plus 3 enseignants se sont joints à l'équipe de francisation :

- **Sofie Skrehot**, Boucherville soir;
- **Annie-Pierre Guénette**, Boucherville soir;
- **Jean-David Lupien**, Varennes jour

Gilles Verret leur souhaite la bienvenue dans l'équipe.

CÉ-25-26-16	2. MOT DE LA PRÉSIDENTE Karine Higgins remercie les membres pour leur présence. Elle informe également les membres présents que les bureaux du CJE déménageront vendredi prochain. L'organisme traverse actuellement une période de chamboulement, ce qui entraîne une importante adaptation pour les membres de l'équipe. Ce déménagement à Verchères représente un changement majeur pour l'organisme. 3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR Après avoir fait la lecture de l'ordre du jour; IL EST PROPOSÉ PAR BRIGITTE BOURBEAU QUE L'ORDRE DU JOUR SOIT ADOPTÉ TEL QUE PRÉSENTÉ. LA PROPOSITION EST APPUYÉE PAR JADE MESSIER ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
CÉ-25-26-17	4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2026 Après en avoir fait une relecture, il n'y a aucune correction à effectuer IL EST PROPOSÉ PAR BRIGITTE BOURBEAU, QUE LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 25 NOVEMBRE SOIT ADOPTÉ TEL QUE RÉDIGÉ; LA PROPOSITION EST APPUYÉE PAR DIARGA FALL. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 9 FÉVRIER 2026 Cours de francisation à Boucherville Les cours se déroulent très bien à Boucherville. Une belle collaboration et un bon équilibre sont observés au sein des groupes. Trois groupes sont actuellement en place, encadrés par quatre enseignantes. Ces dernières, majoritairement issues du milieu primaire, apprécient particulièrement la clientèle ainsi que le milieu qu'elles apprennent à découvrir. Suivi PHARE La relance orale est maintenant terminée. Tous les participants ont réussi leurs examens, ce qui leur permet d'obtenir le français de 5^e secondaire et, pour certains, de compléter leur diplôme d'études secondaires. Il reste deux cours de la relance en écriture avant l'épreuve prévue le 7 mai. Une vingtaine de participants feront la reprise. RAC-FMS Le projet RAC-FMS devrait prendre forme en septembre. Une première rencontre est prévue le 15 avril. Les perspectives sont positives quant à l'engouement que la RAC pourrait susciter auprès des élèves. Il s'agira d'une nouvelle offre à déployer auprès de nos élèves, de la communauté et éventuellement des entreprises.

CÉ-25-26-18	Groupes dirigés Nous avons amorcé l'extraction et l'analyse des données liées à la réussite. Toutes provenances confondues, et en excluant la formation à distance, le nombre de sigles réussis est passé de 3 799 en 2023-2024 à 5 313 en 2024-2025, ce qui représente une progression de 46 % en un an. Le bilan est très positif. À la lumière des données disponibles à ce jour, nous sommes convaincus que le nombre de sigles réussis dépassera de façon significative celui des années précédentes. Cette augmentation est directement corrélée à l'implantation des cours dirigés. Point d'information – Horaire de travail M. Verret informe qu'une réflexion est en cours concernant l'élaboration d'un nouvel horaire pour l'année prochaine. Cette réflexion découle de la nouvelle réalité des cours dirigés et de l'importance d'optimiser les périodes de collaboration entre les équipes. Deux propositions d'horaire ont été soumises aux enseignants, mais de façon précipitée. Il a été convenu de ralentir le processus et de poursuivre la consultation afin de se donner le temps nécessaire. De nouvelles propositions pourraient être présentées ultérieurement, et la révision de l'horaire pourrait être reportée à l'an prochain. La direction souligne l'importance de prendre le temps requis dans cette démarche et de consulter l'ensemble des équipes concernées. 6. ACTE D'ÉTABLISSEMENT CÉAP Gilles Verret informe qu'il a reçu, de la Direction générale, une nouvelle version de l'acte d'établissement, laquelle a nécessité certaines corrections. À cet effet, le CEAP de Chambly a été retiré, puisqu'à compter de juillet 2026, il n'y aura plus de point de service permanent à Chambly. De plus, des ajustements ont été apportés aux consignes afin de maintenir l'accès à l'ensemble des écoles, dans le but de préserver la possibilité d'offrir des services d'éducation des adultes sur l'ensemble du territoire. IL EST PROPOSÉ PAR JADE MESSIER, QUE L'Acte d'établissement DE LA SÉANCE DU 25 NOVEMBRE SOIT ADOPTÉ À LA SUITE DES CORRECTIONS MENTIONNÉES ; LA PROPOSITION EST APPUYÉE PAR CAROLINE MARCIL. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ 7. SITUATION BUDGÉTAIRE 2026-2027 <i>Il est proposé de jumeler les points 7 et 8, du fait que les principaux éléments de modification concernent principalement la francisation.</i> La situation générale demeure inchangée et des compressions sont observées dans plusieurs centres à travers le Québec. À la lumière des informations récentes, les projections pour l'année prochaine ne sont pas encourageantes. Le CSSP doit composer avec une situation de décroissance budgétaire. Dans ce contexte, il est demandé aux écoles et aux centres de faire preuve de créativité et d'adaptation. En ce qui concerne la francisation, les précisions reçues récemment sont préoccupantes. Les ressources financières allouées sont désormais limitées, ce qui implique que les services ne
-------------	--

pourront plus être offerts en fonction des besoins, mais plutôt selon le budget disponible. La francisation ayant longtemps constitué une source importante de revenus pour les centres, des compressions y sont appliquées, entraînant une limitation du nombre d'élèves admis.

La priorité, dans la majorité des centres FGA, sera accordée aux niveaux 4 et moins afin de permettre à un plus grand nombre d'élèves issus de l'immigration de régulariser leur situation. Il est également mentionné que certains élèves inscrits cette année pourraient ne pas être en mesure de poursuivre l'an prochain.

Il est précisé qu'aucune coupe n'est prévue dans les cours dirigés, les compressions en francisation permettant de se rapprocher de l'équilibre budgétaire.

8. FRANCISATION 2026-2027

Voir point 7

9. SITUATION POINT DE SERVICES DE VARENNES ET CHAMBLY

Gilles Verret nous informe que c'est désormais officiel, le point de services de Varennes demeurera ouvert jusqu'à la fin du mois de mai 2027. Le CEAP aura accès aux classes modulaires (6 classes) ainsi qu'au sous-sol de l'école actuelle. Une rencontre a eu lieu en début de semaine afin d'orchestrer le déménagement qui devrait se réaliser d'ici la fin de la présente année scolaire. Nous aurons également accès au gymnase jusqu'en décembre.

Le point de service de Chambly, qui était une location, fermera officiellement ses activités à la fin de l'année.

Les démarches de prospection des ressources matérielles se poursuivent afin de trouver des locaux, mais nous ne nous faisons pas d'illusions, autant pour Chambly que pour Varennes. Nous pourrions toutefois évaluer la possibilité d'offrir des activités en soirée dans ces deux villes.

10. RÉPONSES DU SONDAGE SUR LE CLIMAT FÉVRIER 2026

Les résultats du sondage sur le climat de février 2026 sont présentés. Dans le cadre des travaux du comité climat, un nouveau sondage interne a été réalisé auprès du personnel, principalement sur les questions pour lesquelles des enjeux avaient été identifiés lors du précédent exercice.

L'analyse s'est appuyée sur les dix principaux enjeux ciblés il y a deux ans. Les résultats démontrent une amélioration globale positive, évaluée à une augmentation moyenne d'environ 35 % sur une période de deux ans. Malgré ces progrès, trois enjeux prioritaires ont été retenus afin d'y concentrer davantage d'efforts, et le plan d'action sera modifié en conséquence.

Gilles Verret mentionne que l'analyse des résultats fait ressortir que les employés offrant un soutien direct aux élèves constituent le groupe le plus insatisfait. À l'inverse, le personnel professionnel se dit le plus satisfait, suivi des enseignants. Ces constats soulignent l'importance de prendre plus sérieusement en considération l'insatisfaction du personnel de soutien.

Une attention particulière devra être portée à leur présence, leur opinion et leur niveau de participation, puisqu'ils sont actuellement moins consultés dans les processus décisionnels.

Il est également précisé que l'insatisfaction du personnel de soutien direct à l'élève est aussi liée au processus d'affectation en début d'année scolaire. Toutefois, il est entendu que le CEAP n'a aucun

pouvoir décisionnel sur le déroulement de ce processus. Malgré cette limite, les actions seront orientées sur les aspects sur lesquels il y a un pouvons d'action, notamment en améliorant la communication, l'accompagnement et la reconnaissance du personnel concerné.

11. DEMANDES FAITES PAR LES ÉLÈVES DE SAINT-BRUNO

Afin d'identifier les éléments qui pourraient être aménagés ou améliorés dans leur milieu scolaire, un sondage a été réalisé auprès des élèves du point de service de Saint-Bruno en février. Les principaux points soulevés sont les suivants :

- Amélioration de la sonnerie (cloche) de l'école
- Installation de climatiseur dans les locaux de classe
- Amélioration du déneigement des stationnements. À cet effet, des appels ont été placés par la direction en vue de corriger la situation. Une fin de contrat pourrait même être envisagée si la situation ne s'améliore pas
- Ajout d'espace et de four micro-ondes pour l'heure du dîner.

Ces éléments seront analysés afin de déterminer les actions possibles, en fonction des ressources disponibles et des contraintes en place.

12. CALENDRIER SCOLAIRE 2026-2027

Le document a été déposé en pièce jointe. Deux propositions avaient été soumises au conseil des enseignants il y a quelques semaines, et les enseignants ont retenu l'une des versions proposées.

Une question est posée en lien avec la tenue de la session d'été, les décisions seront prises en fonction du nombre d'inscriptions, puisqu'un minimum d'environ cent élèves est requis pour offrir le service. Toutefois, plusieurs autres services pourraient également être offerts, selon la situation.

13. CRITÈRES DE CAPACITÉ POUR LES SPÉCIALITÉS ENSEIGNÉES AU CÉAP

Une demande a été formulée par le Syndicat de Champlain afin de modifier certaines règles liées à l'accessibilité à la liste de rappel pour les enseignants légalement qualifiés qui acquièrent de l'expérience d'enseignement dans une autre spécialité au CÉAP.

La liste de rappel est ajustée afin d'y intégrer les critères de capacité suivants :

- a) Les enseignants pleinement qualifiés sont priorisés pour l'obtention des postes réguliers à temps plein. L'acceptation d'un tel poste entraîne la renonciation à tout autre statut régulier.
- b) Ce critère s'applique aux enseignants légalement qualifiés ayant cumulé au moins 800 heures d'enseignement dans une spécialité.
- c) Ce critère s'applique aux enseignants légalement qualifiés ayant cumulé au moins 400 heures d'enseignement dans une spécialité et détenant au moins 15 crédits de formation dans ce domaine.

Ces critères sont désormais pris en compte dans la gestion de la liste de rappel et l'octroi des contrats.

L'entente permet donc aux enseignants d'ajouter une deuxième spécialité. Ceux concernés seront consultés afin de confirmer leur intérêt.

